

APSE	Compte rendu réunion - mardi 23 octobre 2012
Présents	16 membres de l'association
Animateurs réunion	Michel Henon – Président Carole Henon
Ordre du jour	<ul style="list-style-type: none"> • Informations sur les ZDE – zones de développement éolien • Les projets en cours • L'association APSE

Nous remercions Me et M de Prévoisin pour la mise à disposition de la salle du Château d'Irée.

Informations sur les ZDE – zones de développement éolien

La ZDE de la CDC d'Antrain a été validée par le Préfet. Toutefois un recours gracieux a été déposé en juillet 2012. La ZDE de la CDC du Pays d'Aubigné est en cours de constitution, dépôt planifié début 2013. Discussion en cours sur l'éventuelle suppression des ZDE. Un des risques pour les communautés de communes et les riverains est l'implantation non maîtrisée de parcs éoliens.

Les projets en cours

Commentaires des intervenants sur les comités de pilotage qui ont eu lieu ces derniers mois.

Il est fait lecture d'un passage du P'tit Finésien d'octobre 2012 où le maire de Feins, les élus et certains riverains s'interrogent sur les retombées financières pour la commune : « *dans l'hypothèse où les projets éoliens actuels se concrétiseraient, la commune supporterait la présence de 2 parcs éoliens sans en avoir les retombées financières* ». Le conseil municipal va demander par courrier au Président de la CDC du Pays d'Aubigné qu'une part substantielle soit reversée à la commune. La réponse du Président de la CDC paraîtra dans le prochain P'tit Finésien.

Concernant les enjeux financiers, on ne sait pas aujourd'hui ce que deviendra la CDC du Pays d'Aubigné : rattachement ou non à la CDC de Rennes Métropole. Comment seront alors réparties les communes ?

ENEL GREEN POWER

Aucune information ne ressort de ce projet mais le dossier se poursuit.
Aucune information auprès de la population concernée, voire campagne de désinformation de certains élus.

EDF EN

Bretagne Vivante a fait un état des lieux de la faune et de la flore sur les sites concernés. Il en ressort que la zone est sensible pour certaines espèces d'oiseaux mais cela n'est pas rédhibitoire.
Deux études acoustiques sont prévues. La 1^{ère} a eu lieu mi-août. L'autre aura lieu en février 2013.

ABO WIND

Une seule campagne d'étude acoustique est prévue mi-novembre 2012. La période ne semble pas judicieuse car forte activité d'ensilage. Il y a moyen de contester.
Abo wind prévoit 40 photos montage pour le site de Chambellé.
Abo wind propose la possibilité de visiter un parc éolien.

Question : est-il intéressant de visiter un site sous l'égide du promoteur ? Ne faudrait-il pas mieux l'organiser nous-mêmes ?

Abo Wind veut aller vite :

- 9 mois d'étude des vents
- dépôt du permis de construire avant celui de la ZDE

Les 3 porteurs de projets ne veulent pas travailler ensemble. Si le préfet n'autorise pas les 3 parcs, le 1^{er} arrivé a peut-être plus de chance d'être validé.

La région s'est alertée sur le risque de saturation de parcs éoliens par zone. Ne faut-il pas interroger le conseil régional ?

APSE

L'association compte 26 adhérents.

Les personnes présentes sont invitées :

- à visiter le site www.apse.fr. On y trouve toutes les informations relatives à l'éolien (900 visites par mois depuis sa création)
- à participer le plus souvent possible aux réunions publiques.

Positionnement de l'APSE.

Jusqu'ici, l'APSE s'est positionnée principalement comme source d'informations.

Aujourd'hui, à 14 voix sur 16, l'association s'affiche contre les projets de grands éoliens dans l'optique de se préserver de toutes nuisances.

Actions

- informer les agences immobilières et notariales, les promoteurs des zones concernées de l'existence de parcs de grands éoliens et de leurs impacts sur les transactions financières
- écrire aux Conseils Régional et Général
- élaboration d'une pétition, d'un nouveau bulletin d'informations

Deux groupes de travail ont été constitués dans ce sens.

Budget de l'Association :

montant des cotisations des adhérents	195 €
frais d'ouverture de compte	15 €
frais d'hébergement du site APSE	28.56 €
parution au journal officiel	44,00 €
Solde	107.45 €

Dates à retenir

13/11/2012 Réunion publique à 20h30 à la Mairie d'Andouillé-Neuville : présentation de l'étude de la ZDE et en particulier de l'étude paysagère.